



Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

Innovation, Science and
Economic Development Canada

2021

Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises

Analyse des données, Premier semestre de 2021

Ce document présente des données sur l'activité de prêt aux entreprises recueillies par l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de financement aux entreprises de Statistique Canada, de l'Enquête auprès des responsables du crédit et de l'Enquête sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada et du Canadian Business Lending Index de PayNet.

Résumé

Dans l'ensemble, les prêts accordés aux entreprises canadiennes ont augmenté au cours du premier semestre de 2021 (janvier à juin). Durant cette période, le gouvernement du Canada et la Banque du Canada ont continué de soutenir les entreprises grâce à leur réponse en matière de politiques publiques et monétaires afin qu'elles puissent faire face aux effets économiques de la pandémie de COVID-19. Les prêteurs et les emprunteurs ont rapporté à la Banque du Canada un assouplissement des conditions du crédit au cours du premier semestre de 2021.

L'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises porte sur les prêts octroyés par les banques, les coopératives de crédit et d'autres fournisseurs de financement au Canada et exclut les prêts financés par le gouvernement, comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).

Selon les données de l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, la valeur des décaissements a augmenté de 9,5 % entre le second semestre de 2020 (juillet à décembre) et la fin du premier semestre de 2021 (janvier à juin) pour atteindre 147,2 milliards de dollars. Pendant ce temps, la valeur totale de l'encours de crédit a augmenté de 3,9 % pour atteindre 1 045,9 milliards de dollars au cours de la même période. Ces augmentations contrastent avec l'évolution des prêts observée au cours de la période précédente, durant laquelle la valeur des nouveaux prêts accordés avait sensiblement diminué, tandis que la valeur de l'encours de crédit s'était légèrement contractée.

Les nouveaux prêts accordés ont augmenté pour toutes les tailles d'entreprises. La valeur des décaissements pour les petites entreprises (montant de prêt autorisé inférieur à 1 million de dollars), des moyennes entreprises (montant de prêt autorisé de 1 million de dollars à moins de 5 millions de dollars) et des grandes entreprises (montant de prêt autorisé supérieur à 5 millions de dollars) ont augmenté de 6,8 %, 13,7 % et 9,0 % pour atteindre 14,1 milliards de dollars, 21,4 milliards de dollars et 111,7 milliards de dollars, respectivement.

Les réponses en matière de politiques publiques aux effets économiques de la pandémie de COVID-19 introduites durant le premier semestre de 2020 ont été maintenues durant le premier semestre de 2021. Ces réponses incluaient des politiques monétaires et budgétaires permettant de favoriser les prêts accordés aux entreprises. La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 0,25 %. Le gouvernement du Canada a continué d'accorder des prêts sans intérêt aux entreprises grâce au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et également à partir d'autres programmes de prêts aux entreprises.

La valeur des prêts non-hypothécaires accordés par le gouvernement a continué d'augmenter, passant de 62 milliards de dollars à la fin du second semestre de 2020 à 73 milliards de dollars à la fin du premier semestre de 2021.

Les données d'enquêtes de la Banque du Canada montrent qu'à la fois les prêteurs et les emprunteurs ont indiqué que les conditions du crédit pour les entreprises ont continué de s'assouplir durant le premier semestre de 2021.

L'ensemble des conditions de prêt

Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que la valeur des décaissements et la valeur de l'encours de crédit ont augmenté entre le second semestre de 2020 et le premier semestre de 2021. La valeur des nouveaux prêts¹ accordés aux entreprises a atteint 147,2 milliards de dollars entre janvier et juin 2021 (S1 2021), comparativement à 134,5 milliards de dollars de nouveaux prêts accordés entre juillet et décembre 2020 (S2 2020), ce qui correspond à une augmentation de 9,5 % (figure 1). La valeur totale de l'encours de crédit au cours du S1 de 2021 a augmenté de 3,9 % par rapport au S2 de 2020 pour atteindre 1 045,9 milliards de dollars.

Veuillez noter que ces nombres excluent la valeur totale des prêts accordés dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) qui correspondait à approximativement 48,2 milliards de dollars en juin 2021. Ces prêts sont considérés comme des éléments hors bilan par les prêteurs².

À la suite d'une baisse des nouveaux prêts accordés et de la valeur totale de l'encours de crédit au cours de la période précédente³, ces augmentations ont entraîné un quasi retour aux niveaux du S1 de 2020 de la valeur des décaissements, tandis que la valeur totale de l'encours de crédit a dépassé les niveaux du S1 de 2020.

Au cours du premier semestre de 2021, les réponses en matière de politiques publiques aux effets économiques de la pandémie de COVID-19 se sont maintenues. Les programmes introduits par le gouvernement du Canada durant les premiers mois de la pandémie, tels que des prêts sans intérêts à partir du CUEC, de même que des garanties de prêts, des programmes de prêt conjoint et des programmes de financement relais⁴, ont continué, tandis qu'un programme de garantie de prêt pour les secteurs très touchés a été lancé⁵. Au cours de cette période, la Banque du Canada a maintenu le taux directeur à 0,25 %.

1 Les nouveaux prêts incluent les prêts à terme, les prêts hypothécaires non résidentiels et le crédit accordé avec garantie gouvernementale dont le remboursement s'échelonne généralement sur une période fixe de plus d'un an.

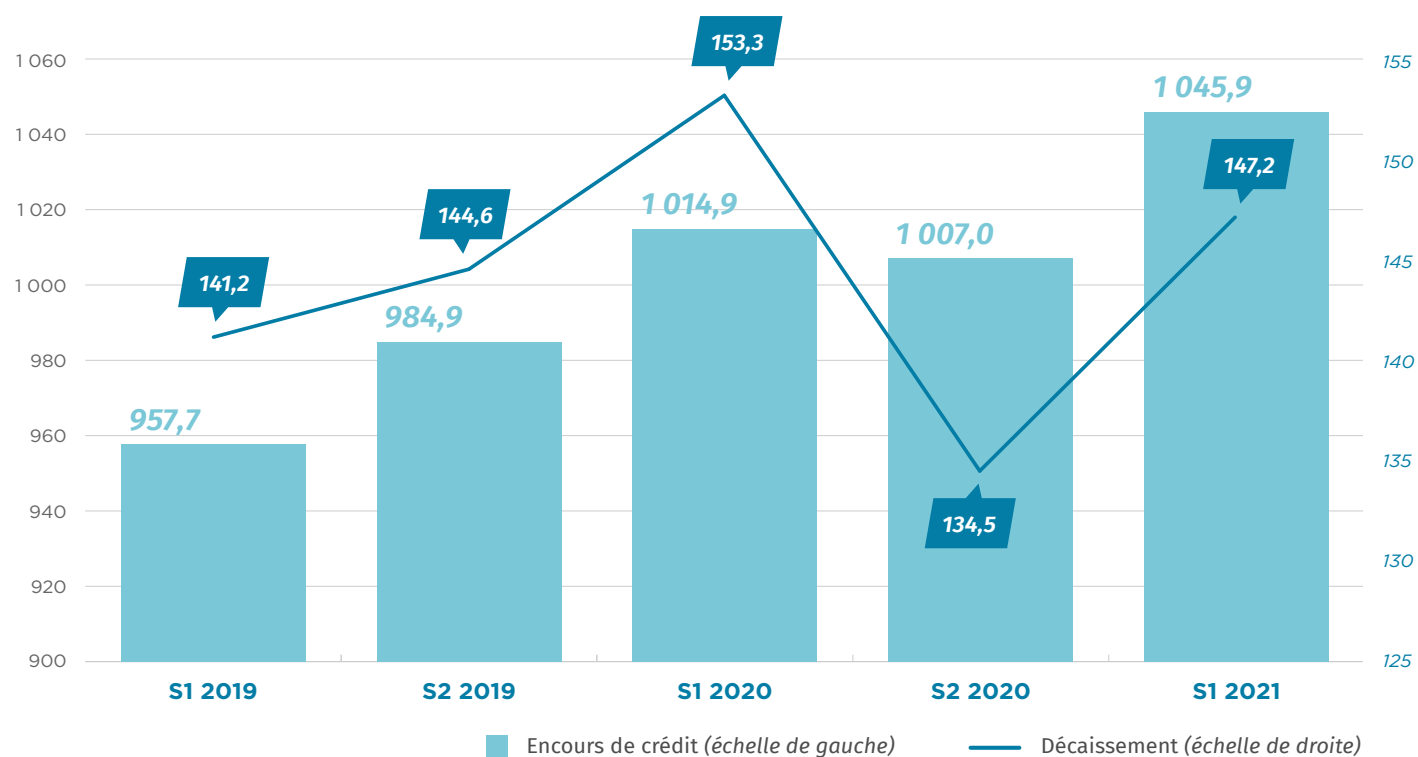
2 Le CUEC a accordé, en date de juin 2021, des prêts sans intérêt et assortis d'une radiation partielle d'une valeur de 40 000 dollars ou de 60 000 dollars pour environ 883 520 entreprises. Des statistiques concernant le CUEC sont disponibles [ici](#) et [ici](#). Le CUEC est exclu des données de l'enquête semestrielle puisqu'il provient du gouvernement du Canada (plutôt que des banques ou d'autres prêteurs aux entreprises).

3 Au cours du second semestre de 2020, la valeur totale des décaissements a diminué de 12,3 % comparativement à celle du premier semestre de 2020, s'agissant de la première diminution des nouveaux prêts accordés depuis l'introduction de l'enquête en 2011. La valeur totale de l'encours de crédit a diminué de 0,8 % au cours de la même période, après 9 années consécutives de croissance depuis 2011.

4 Le Programme de crédit aux entreprises (PCE) est un programme de prêt conjoint et un programme de garantie de prêt offrant du financement aux petites et moyennes entreprises pouvant aller jusqu'à 6,25 millions de dollars. Le Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE) permet d'offrir du financement intérimaire aux grands employeurs canadiens. Les statistiques présentes dans ce rapport incluent le financement accordé dans le cadre du PCE mais non celui accordé dans le cadre du CUGE.

5 Le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT) est un programme de garantie de prêt offrant un financement aux petites et moyennes entreprises pouvant aller jusqu'à 1 million de dollars. Les statistiques présentées dans ce rapport excluent les prêts PCSTT.

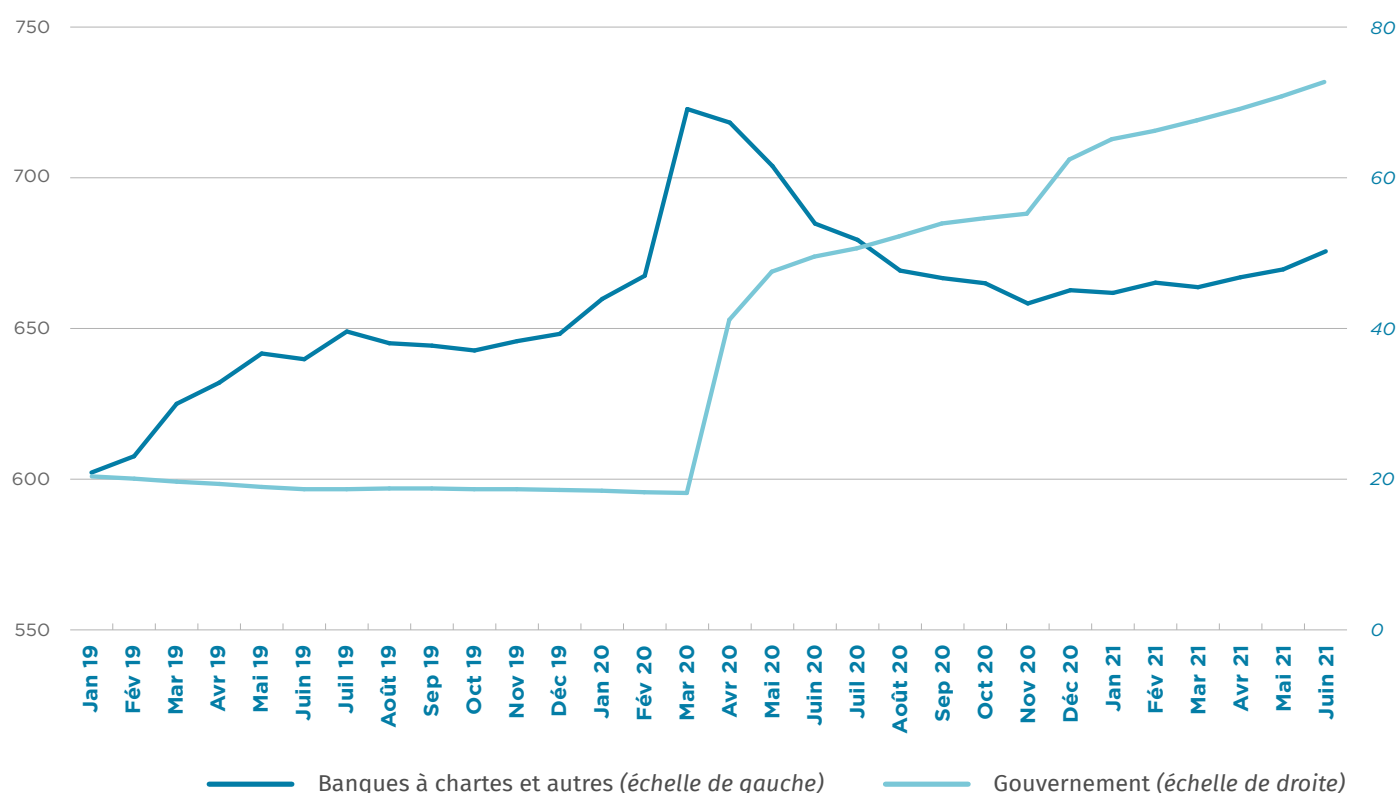
Figure 1 : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), pour toutes les entreprises



Source : Statistique Canada, *Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, 2021.

Le CUEC et d'autres programmes de financement du gouvernement du Canada ont joué un rôle essentiel afin de favoriser les prêts aux entreprises. Les données des comptes du bilan national de Statistique Canada révèlent que, tandis que la valeur des prêts accordés par le secteur privé commençait à décliner à partir de mars 2020 avec le début de la pandémie de COVID-19⁶, la valeur des prêts non-hypothécaires accordés aux sociétés non-financières privées par le gouvernement a presque triplé entre mars 2020 et juin 2020, passant de 18 milliards de dollars à 49 milliards de dollars. Cette valeur a continué de croître au cours du S2 de 2020 et du S1 de 2021, pour atteindre un total de 73 milliards de dollars en juin 2021 (figure 2). Les prêts accordés dans le cadre du CUEC sont le moteur principal de cette augmentation de 55 milliards de dollars en crédits non-hypothécaires.

Figure 2 : Crédits non-hypothécaires aux sociétés non-financières privées (en milliards de dollars)

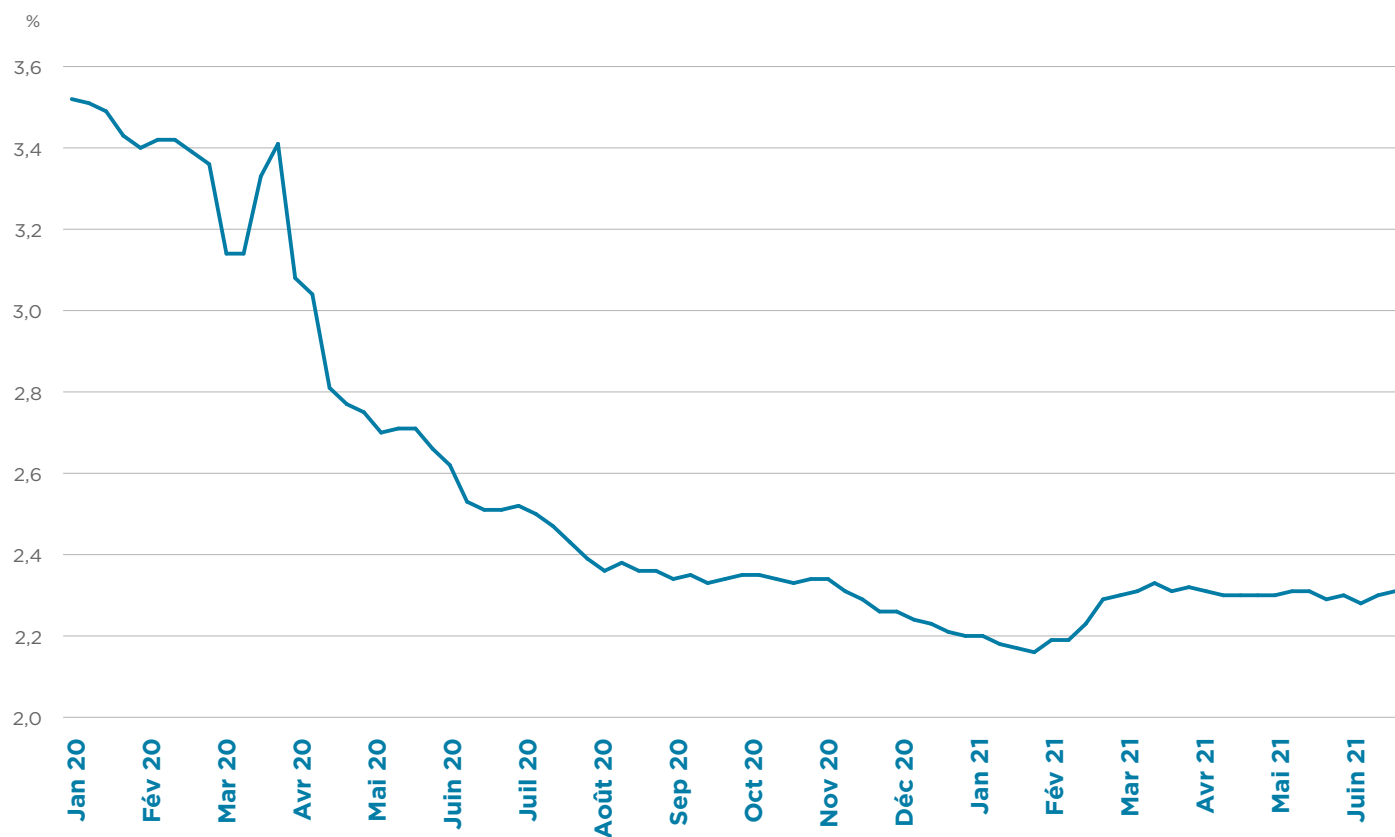


Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0640-01 Passifs de crédits des sociétés non-financières privées.

6 Les marchés de prêts aux entreprises ont été vraisemblablement influencés par d'autres programmes du gouvernement du Canada, tels que la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC). En subventionnant directement les salaires et le loyer, ces programmes ont certainement réduits la demande de capital des entreprises ayant eu accès à ces mesures d'aide.

Le taux effectif pour les entreprises, qui est une approximation du taux d'intérêt accordé aux entreprises, est demeuré inchangé au cours du S1 de 2021, à la suite d'une baisse de 1,3 point de pourcentage entre janvier et décembre 2020. Le taux effectif moyen pour les entreprises s'est établi à 2,3 % au cours du premier semestre de 2021, ce qui est similaire à la moyenne observée au cours du S2 de 2020 (figure 3).

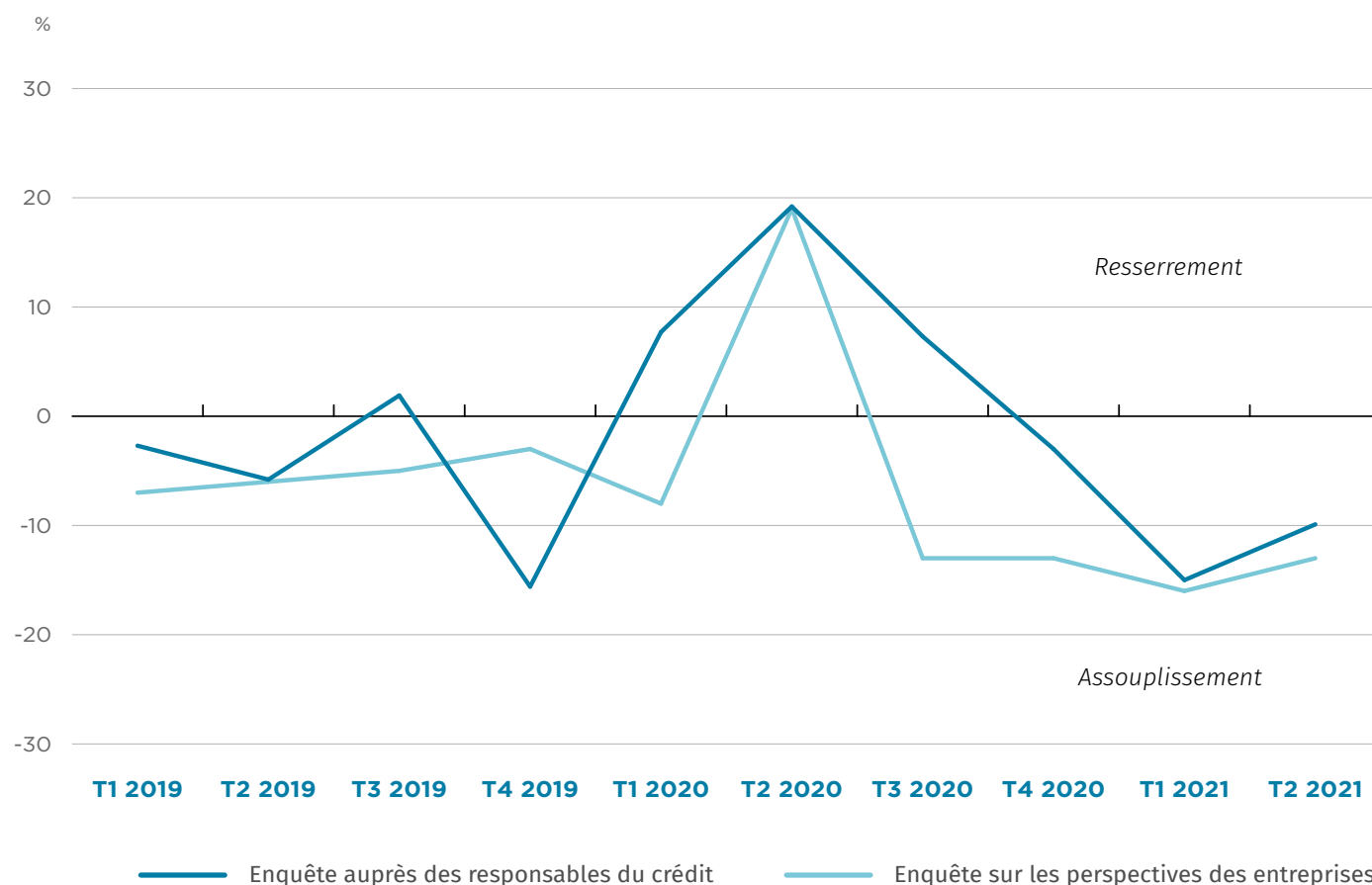
Figure 3 : Taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises, janvier 2020 à juin 2021



Source : Banque du Canada, Taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises.

Les résultats de l'*Enquête auprès des responsables du crédit de la Banque du Canada* révèlent que les prêteurs ont déclaré que l'ensemble des conditions de prêt aux entreprises s'est assoupli au cours du S1 de 2021 (figure 4)⁷. De façon similaire, les indicateurs des conditions de prêt aux entreprises de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada continuent de montrer un assouplissement des conditions de crédit au cours de la même période.

Figure 4 : Conditions de prêt au Canada



Remarque 1 : L'indice des prêts de l'*Enquête auprès des responsables du crédit* reflète l'écart entre le pourcentage pondéré des institutions financières faisant état d'un resserrement des conditions de prêt et le pourcentage pondéré de celles faisant état d'un assouplissement des conditions de prêt au cours des trois mois précédents. L'indice des prêts de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* reflète l'écart entre le pourcentage d'entreprises faisant état d'un resserrement des conditions de prêt et le pourcentage de celles faisant état d'un assouplissement des conditions de prêt au cours des trois mois précédents.

Remarque 2 : Une valeur positive représente un resserrement des conditions de prêt; une valeur négative représente un assouplissement des conditions de prêt.

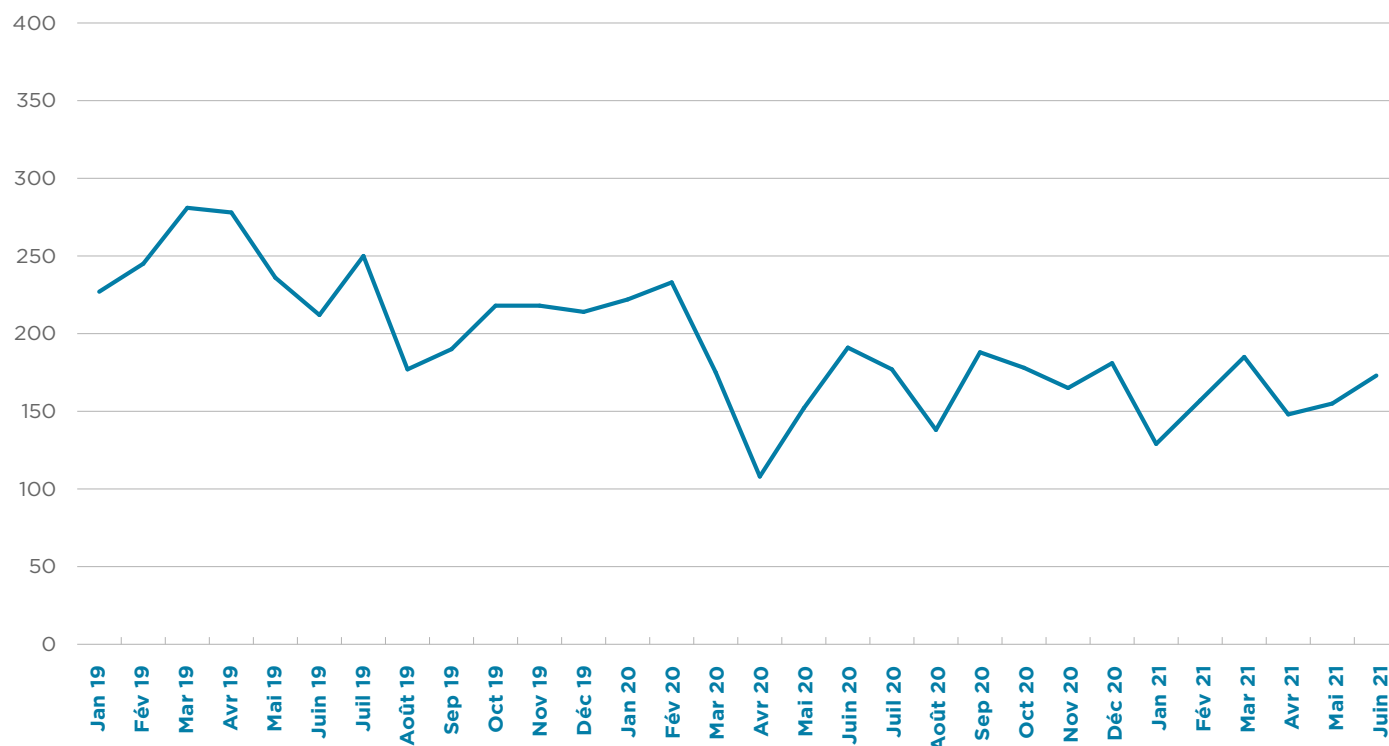
Source : Banque du Canada, *Enquête auprès des responsables du crédit*, 2021; et *Enquête sur les perspectives des entreprises*, 2021.

7 En désagrégeant les données, la composante non tarifaire des prêts de l'indicateur des conditions de crédit aux entreprises de l'enquête indique un assouplissement tout au long du S1 de 2021, tandis que la composante tarifaire des prêts suggère un léger resserrement vers la fin du S1 de 2021.

Au cours du S1 de 2021, le nombre de faillites mensuelles est demeuré relativement petit comparativement aux niveaux pré-pandémiques, en moyenne de 158 par mois (figure 5). Il s'agit de la continuation de la tendance qui a commencé au début de la pandémie, lorsque le nombre de faillites a diminué de 233 à 175 entre février 2020 et mars 2020, tout en demeurant bas au cours du reste des mois de l'année 2020. Au cours des années et des mois qui ont précédé la pandémie, le nombre de faillites était relativement petit, diminuant continuellement au cours de la dernière décennie.

Le déclin du nombre de faillites doit être interprété avec prudence. En particulier, les programmes d'aide en cours introduits par le gouvernement du Canada tels que le CUEC, SSUC et AUCLC ont vraisemblablement aidé des entreprises à éviter ou retarder la faillite. De plus, les faillites ne comprennent pas les fermetures, puisqu'elles n'incluent pas les entreprises qui ont mis fin à leurs opérations sans faire faillite.

Figure 5 : Nombre de faillite d'entreprises



Source : Bureau du superintendant des faillites Canada, Statistiques sur l'insolvabilité au Canada.

Le tableau 1 montre des données sur les nouveaux prêts tirées de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, en particulier le total des décaissements de prêt répartis selon le type de fournisseur. Les banques canadiennes, qui représentent plus de la moitié des nouveaux prêts octroyés au Canada, ont augmenté leurs décaissements de 13,4 % entre le deuxième semestre de 2020 et le premier semestre de 2021 pour atteindre 83,9 milliards de dollars. De façon similaire, les nouveaux prêts octroyés par les coopératives de crédit et les caisses populaires et les « autres banques » ont augmenté de 17,4 % et 5,1 %, respectivement. En revanche, les sociétés de financement et les compagnie d'assurance et les gestionnaires de portefeuille ont diminué la valeur des nouveaux prêts accordés de 2,0 % et 7,6 %, respectivement, au cours de la même période.

Tableau 1 : Valeur des décaissements (en milliards de dollars) pour toutes les entreprises, selon le type de fournisseur

Type de fournisseur	2019		2020		2021
	S1	S2	S1	S2	S1
Banques canadiennes	79,2	81,2	87,4	74,0	83,9
Autres banques	29,2	30,9	32,6	28,1	29,6
Coopératives de crédit et caisses populaires	11,5	11,7	11,6	12,0	14,1
Sociétés de financement	15,2	14,8	16,9	15,1	14,8
Compagnie d'assurance et gestionnaires de portefeuille	6,07	6,05	4,8	5,3	4,9
Tous les fournisseurs	141,2	144,6	153,3	134,5	147,2

Remarque : La somme des chiffres peut différer des totaux en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, *Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, 2021.

Conditions de prêt selon la taille d'entreprise

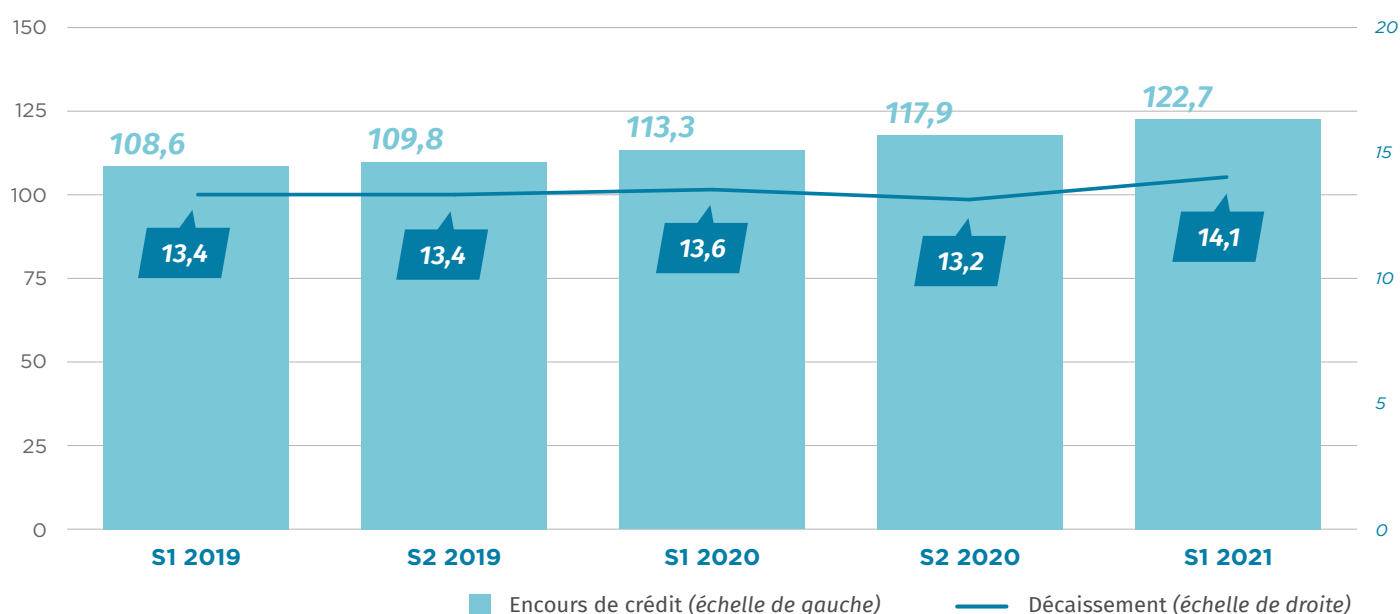
Selon l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, la valeur totale des prêts accordés a augmenté entre le S2 de 2020 et le S1 de 2021 et ce, pour les entreprises de toutes tailles. Les nouveaux prêts accordés aux petites entreprises (montant de prêt autorisé inférieur à 1 million de dollars), aux moyennes entreprises (montant de prêt autorisé de 1 million de dollars à moins de 5 millions de dollars) et aux grandes entreprises (montant de prêt autorisé supérieur à 5 millions de dollars) ont augmenté de 6,8 %, 13,7 % et 9,0 % pour atteindre 14,1 milliards de dollars, 21,4 milliards de dollars et 111,7 milliards de dollars, respectivement (figures 6a à 6c).

De façon similaire, la valeur de l'encours de crédit des petites entreprises, des moyennes entreprises et des grandes entreprises a augmenté de 4,0 %, 4,8 % et 3,6 %, respectivement entre le S2 de 2020 et le S1 de 2021, pour atteindre 122,7 milliards de dollars, 182 milliards de dollars et 741,2 milliards de dollars.

Les données du *Canadian Business Lending Index* (CBLI) de PayNet indiquent une augmentation de la valeur des nouveaux prêts accordés aux petites entreprises au cours du S1 de 2021 (figure 7). En revanche, la valeur de l'indice associée aux moyennes entreprises a légèrement diminué. Notez que le lecteur doit, en général, être prudent en comparant directement les deux sources, étant donné des différences méthodologiques.

Les données de PayNet sur le défaut de paiement montrent une diminution de ce dernier au cours du S1 de 2021. Le taux de défaut de paiement des petites entreprises a diminué entre le S2 de 2020 et le S1 de 2021⁸ et est passé de 1,14 % à 0,61 %. De façon similaire, le taux de défaut de paiement des moyennes entreprises a aussi diminué, passant de 2,28 % à 0,90 % au cours de la même période.

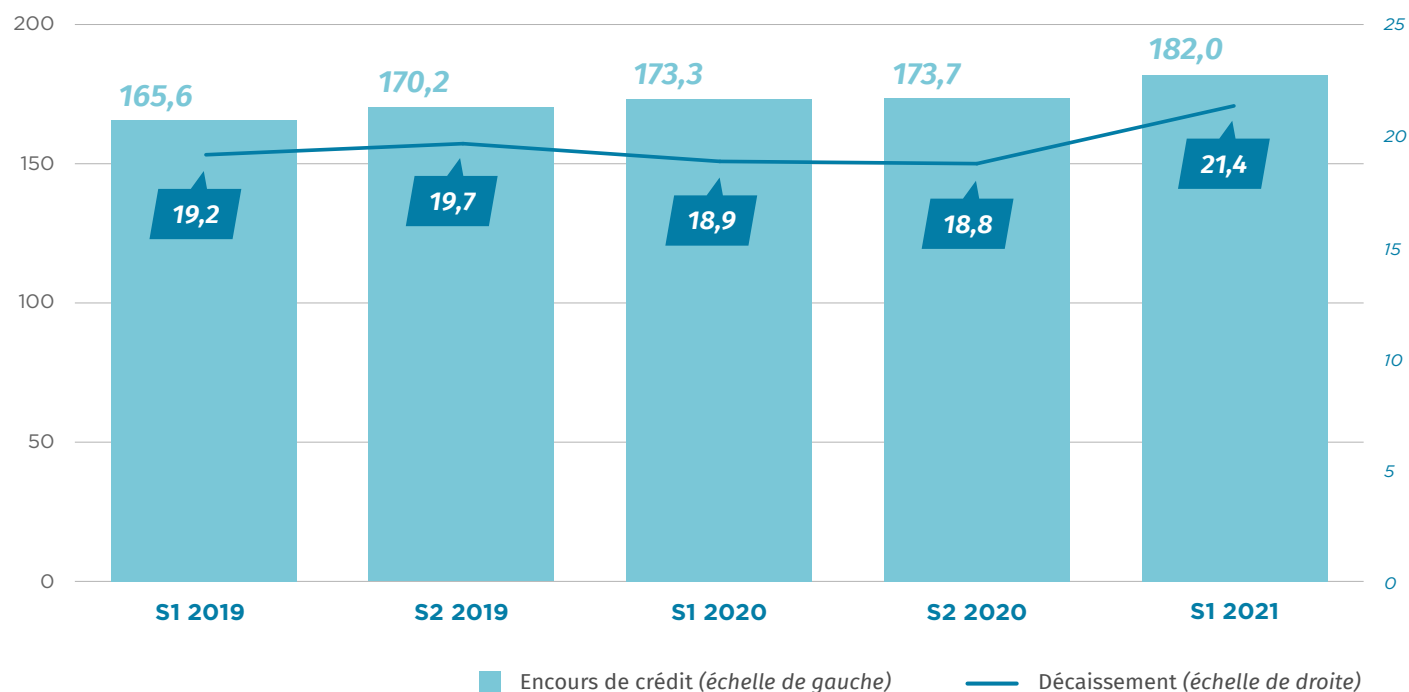
Figure 6a : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), petites entreprises



Source : Statistique Canada, *Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, 2021.

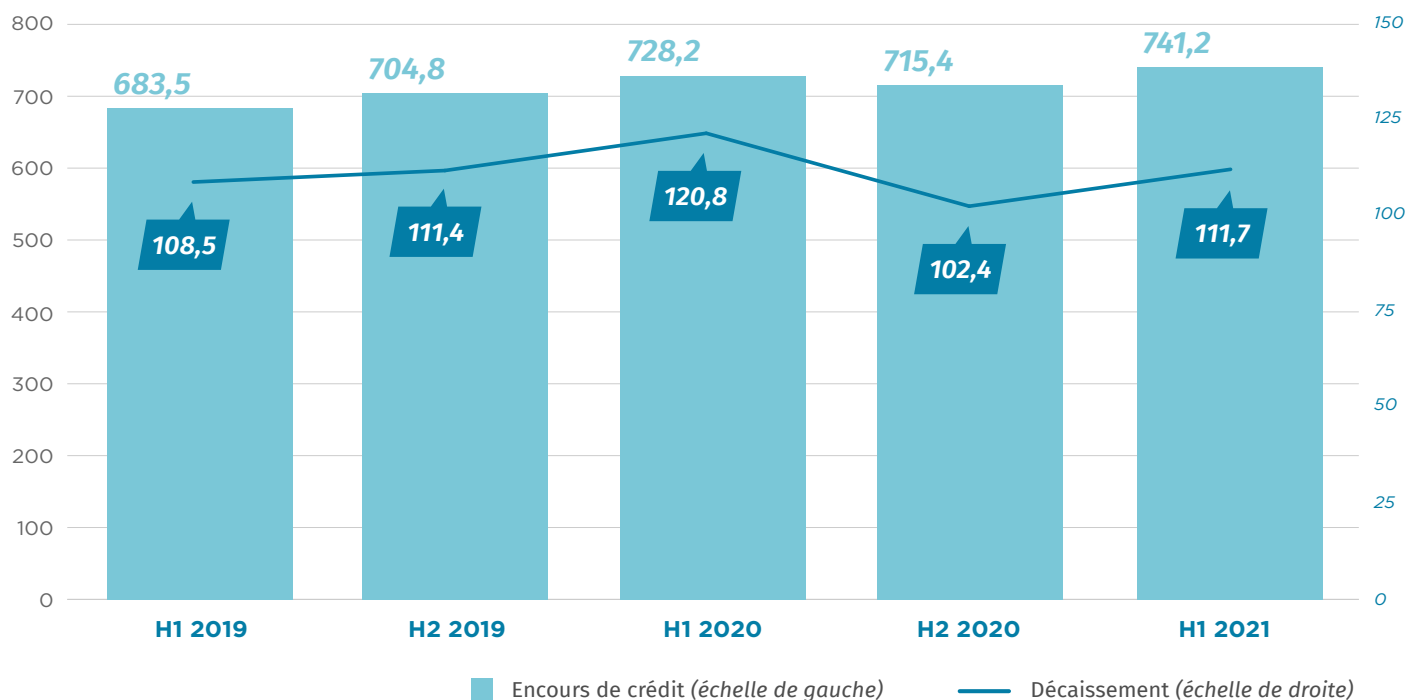
⁸ Le taux de défaut de paiement de S2 de 2020 correspond à la moyenne des taux de défaut de paiement de T3 2020 et T4 2020. De façon similaire, le taux de défaut de paiement de S1 de 2021 correspond à la moyenne des taux de défaut de paiement de T1 2021 et T2 2021.

Figure 6b : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), moyennes entreprises



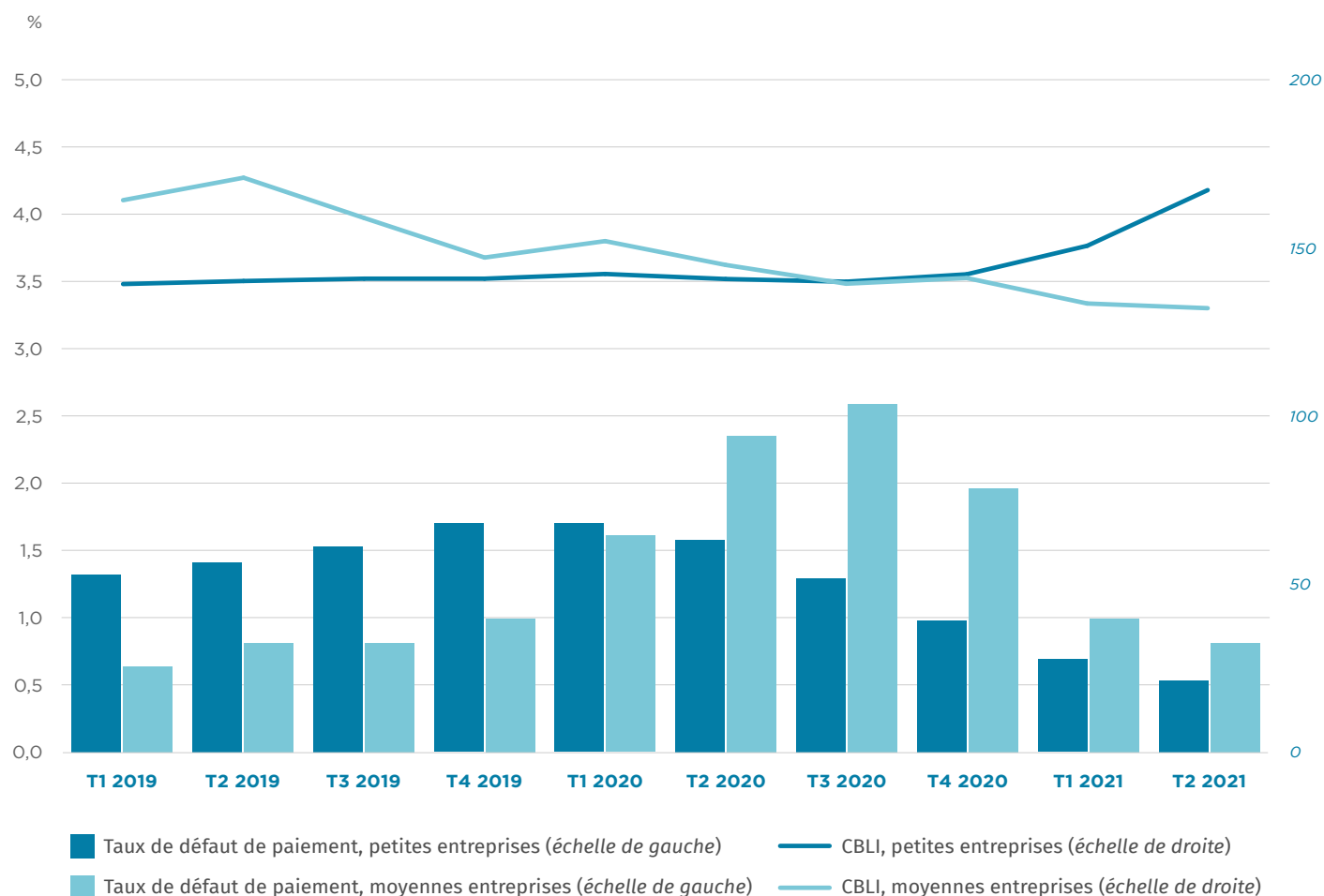
Source : Statistique Canada, Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2021.

Figure 6c : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), grandes entreprises



Source : Statistique Canada, Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2021.

Figure 7 : Taux de défaut de paiement (en pourcentage) et Canadian Business Lending Index (CBLI) pour les petites et moyennes entreprises



Remarque 1 : Le CBLI est une mesure du volume net des prêts accordés aux petites et moyennes entreprises. Le CBLI utilise une définition de petites et moyennes entreprises différente de celle employée dans l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*. La classification de la taille des emprunteurs est basée sur le crédit élevé (C/É) le plus récent, qui est défini comme le montant de solde total impayé le plus élevé d'un emprunteur dans la base de données de PayNet. Les emprunteurs de petite taille sont ceux dont le C/É est moins de 3,1 millions de dollars et les emprunteurs de taille moyenne sont ceux dont le C/É est de plus de 3,1 millions de dollars, mais moins de 16 millions de dollars.

Remarque 2 : Les défauts de paiement sont compilés pour chaque trimestre puis divisés par l'encours moyen du trimestre. Le résultat est ensuite annualisé. Le CBLI est calculé en fonction du pourcentage de changement dans les nouveaux prêts admissibles entre le trimestre précédent et le trimestre actuel, pondéré en dollars, en tenant compte des prêteurs admissibles pour lesquels des données existent dans les deux trimestres. Il est ensuite présenté sous forme d'indice absolu indexé de sorte que T4 2007 égal 100.

Source : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2021.

Conditions de prêt selon le secteur

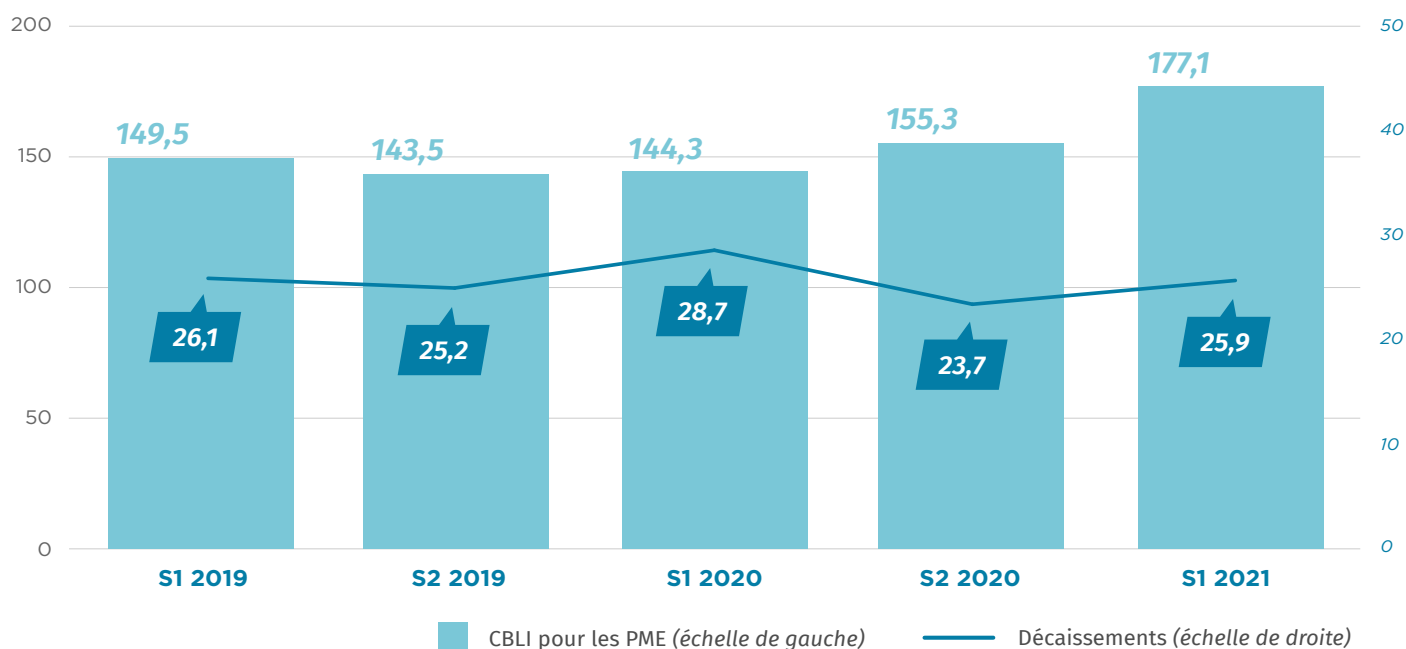
Les résultats⁹ de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* montrent que les nouveaux prêts octroyés ont augmenté pour les secteurs de la fabrication (11,0 %, 13,8 milliards de dollars), primaire (9,2 %, 25,9 milliards de dollars), de la construction (4,2 %, 13,4 milliards de dollars), des services professionnels, scientifiques et techniques (3,7 %, 5,6 milliards de dollars) et les «autres secteurs» (3,1 %, 20,1 milliards de dollars), entre le S2 de 2020 et le S1 de 2021 (figures 8a à 8h).

En revanche, les nouveaux prêts accordés entre le S2 de 2020 et le S1 de 2021 sont demeurés en général inchangés pour les secteurs des services d'hébergement et de restauration (0,6 %, 3,3 milliards de dollars) et du transport et entreposage (-1,0 %, 7,4 milliards de dollars). Les nouveaux prêts accordés ont légèrement diminué pour le secteur du commerce de gros et de détail (-1,7 %, 13,4 milliards de dollars).

Le CBLI de PayNet indique une augmentation de l'activité des nouveaux prêts pour les secteurs de la construction (15,3 %), primaire (14,0 %) et du transport et entreposage (13,5 %) entre le S2 de 2020 et le S1 de 2021. Le CBLI indique une diminution de 9,1 % et 4,8 % pour les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques et des services d'hébergement et de restauration, respectivement.

Au cours de la même période le CBLI suggère que les nouveaux prêts accordés dans le secteur de la fabrication sont demeurés inchangés (0,6 %), tandis que ceux octroyés dans le secteur du commerce de gros et de détail (-1,6 %) et les «autres secteurs» (-1,6 %) ont légèrement diminué.

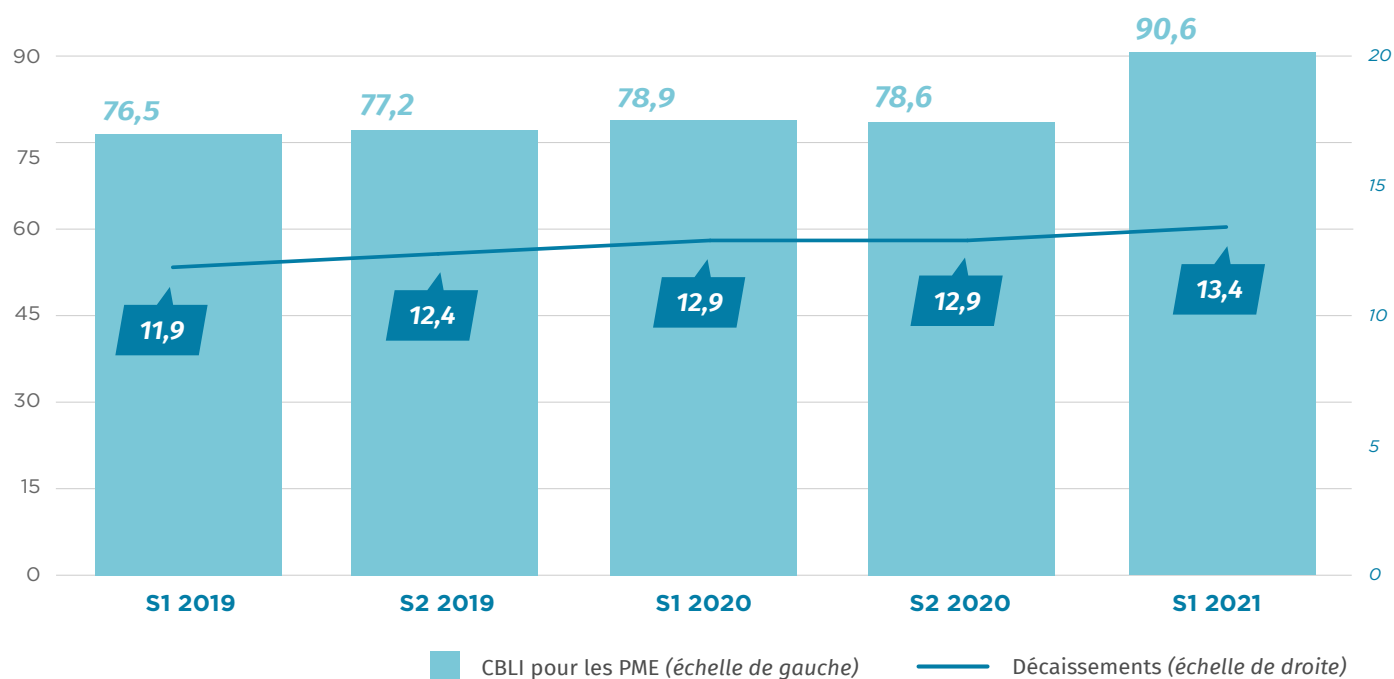
Figure 8a : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur primaire



Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2021; et Statistique Canada, *Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, 2021.

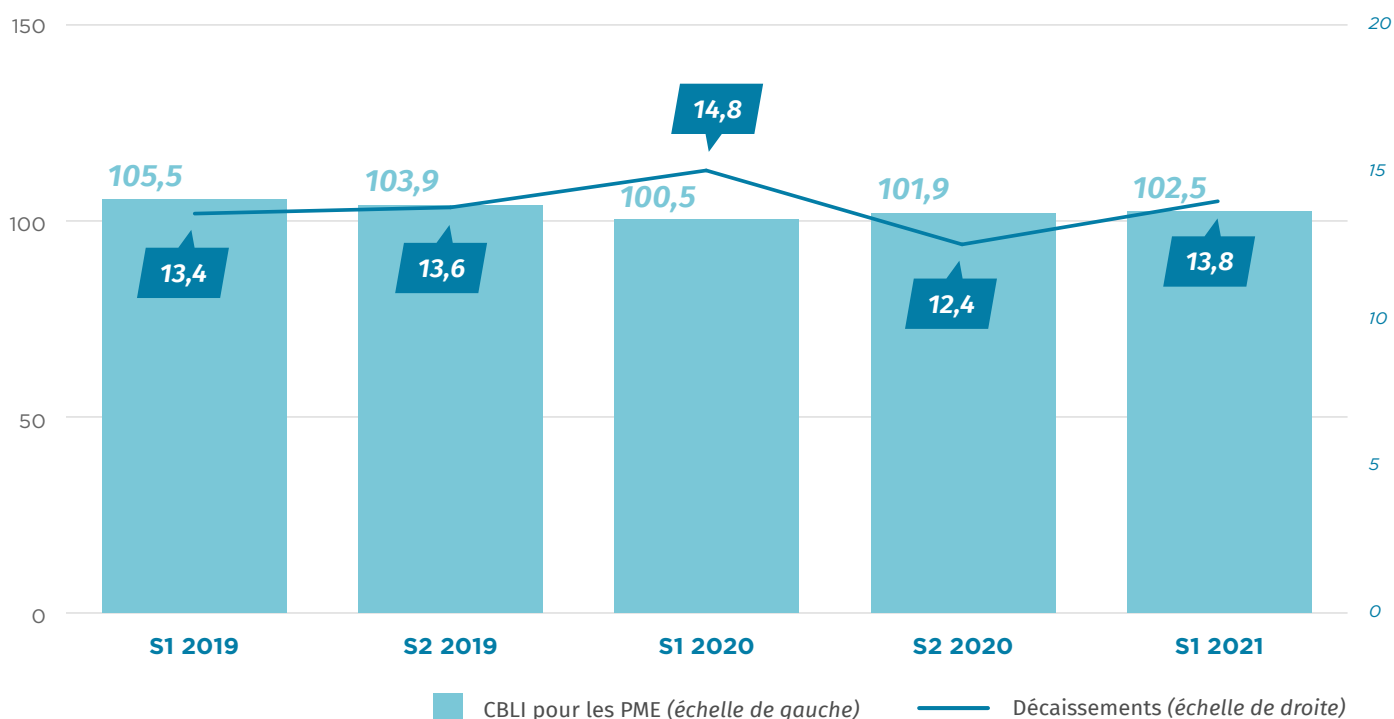
9 Les décaissements pour les secteurs de la finance et des assurances, des services immobiliers et services de location et de location à bail n'apparaissent pas aux figures 8a à 8h. Ces derniers sont des secteurs emprunteurs majeurs et dans lesquels les décaissements ont diminué de 37,7 % et de 10,5 %, respectivement entre le S2 de 2020 et le S1 de 2021.

Figure 8b : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la construction



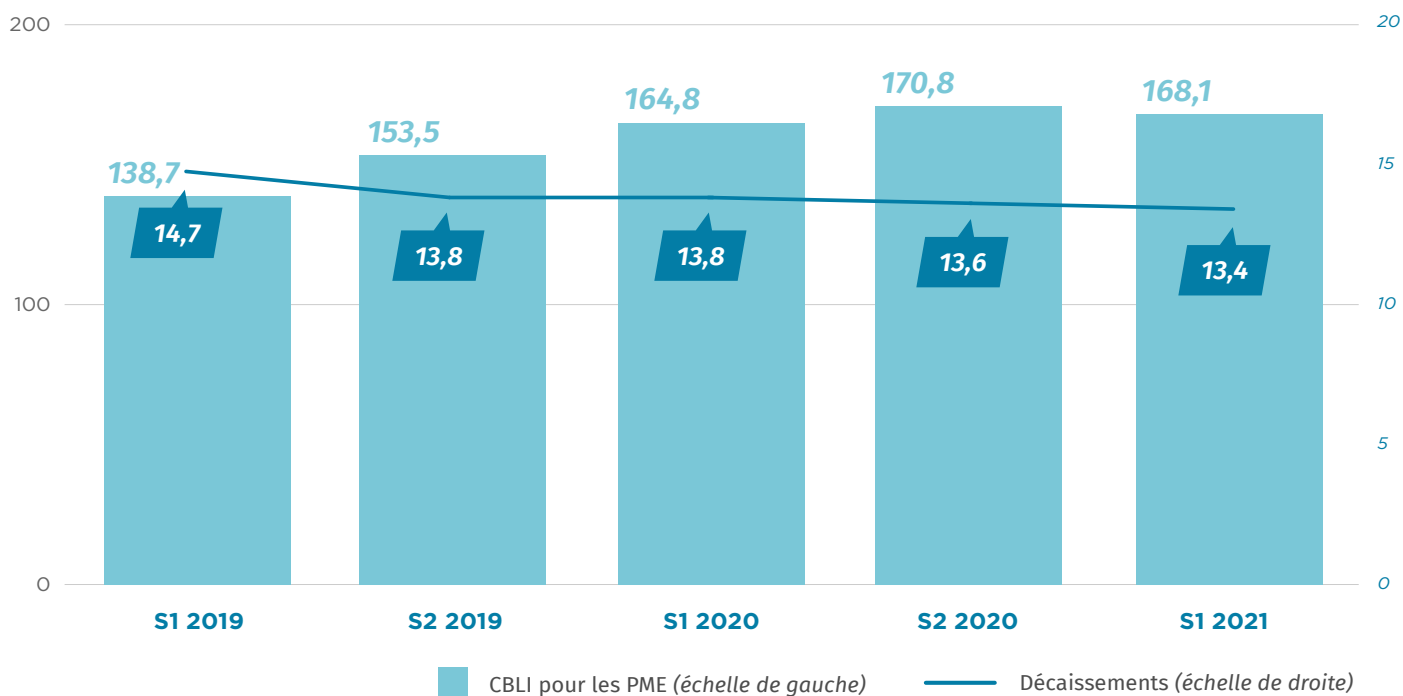
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2021; et Statistique Canada, *Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, 2021.

Figure 8c : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la fabrication



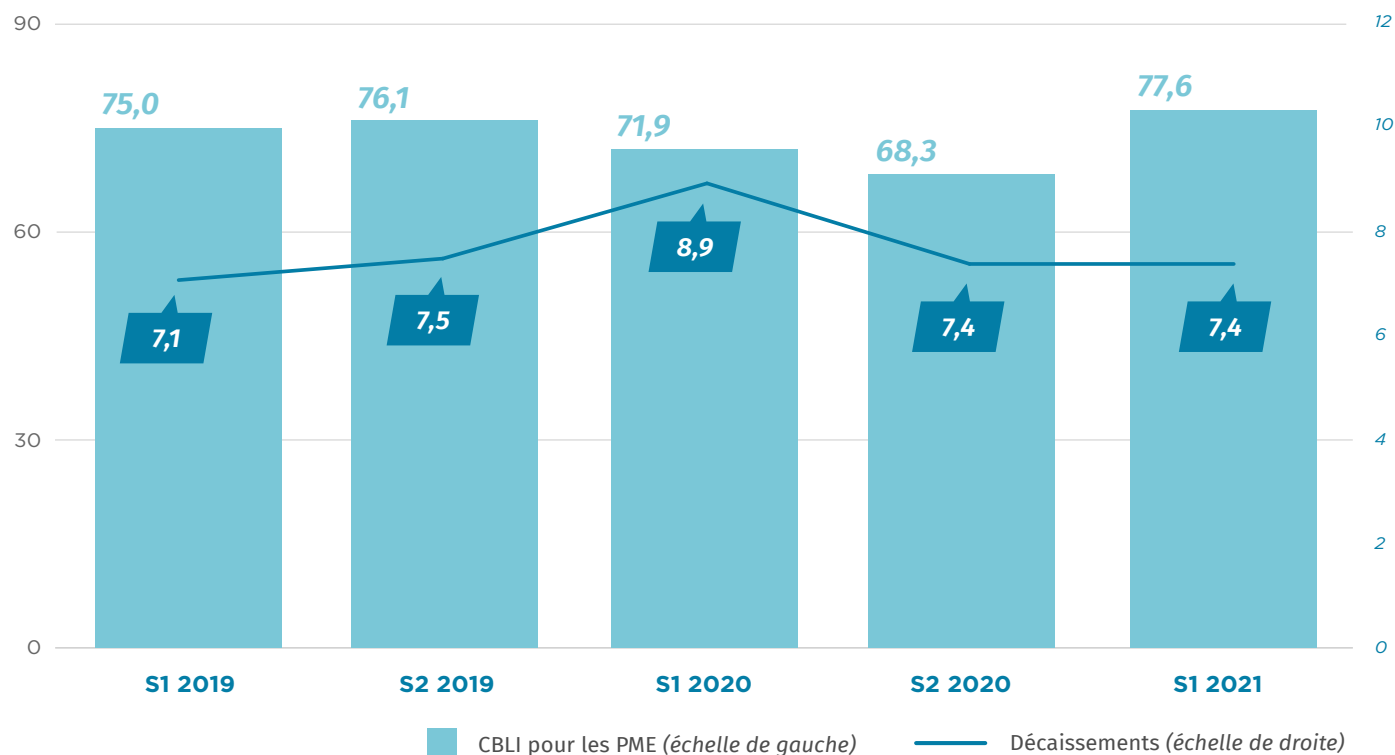
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2021; et Statistique Canada, *Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, 2021.

Figure 8d : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteurs du commerce de gros et de détail



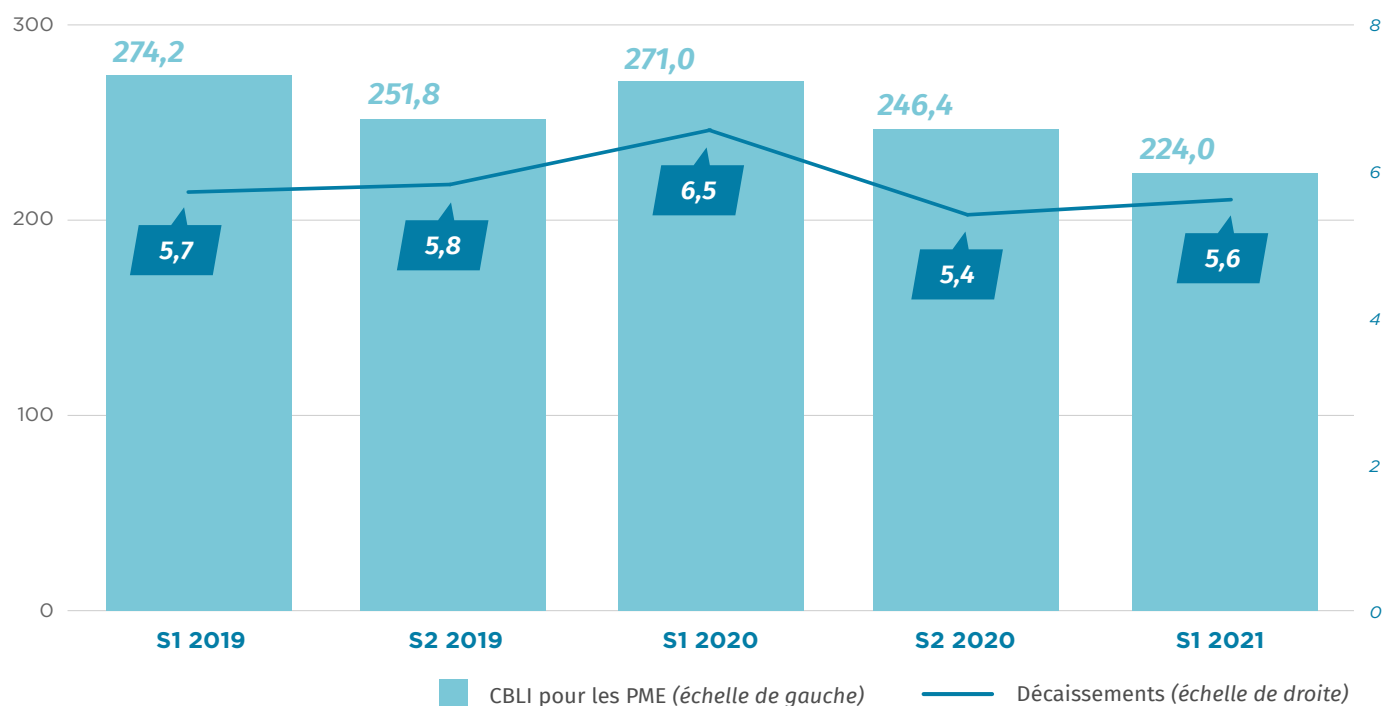
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2021; et Statistique Canada, *Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, 2021.

Figure 8e : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur du transport et entreposage



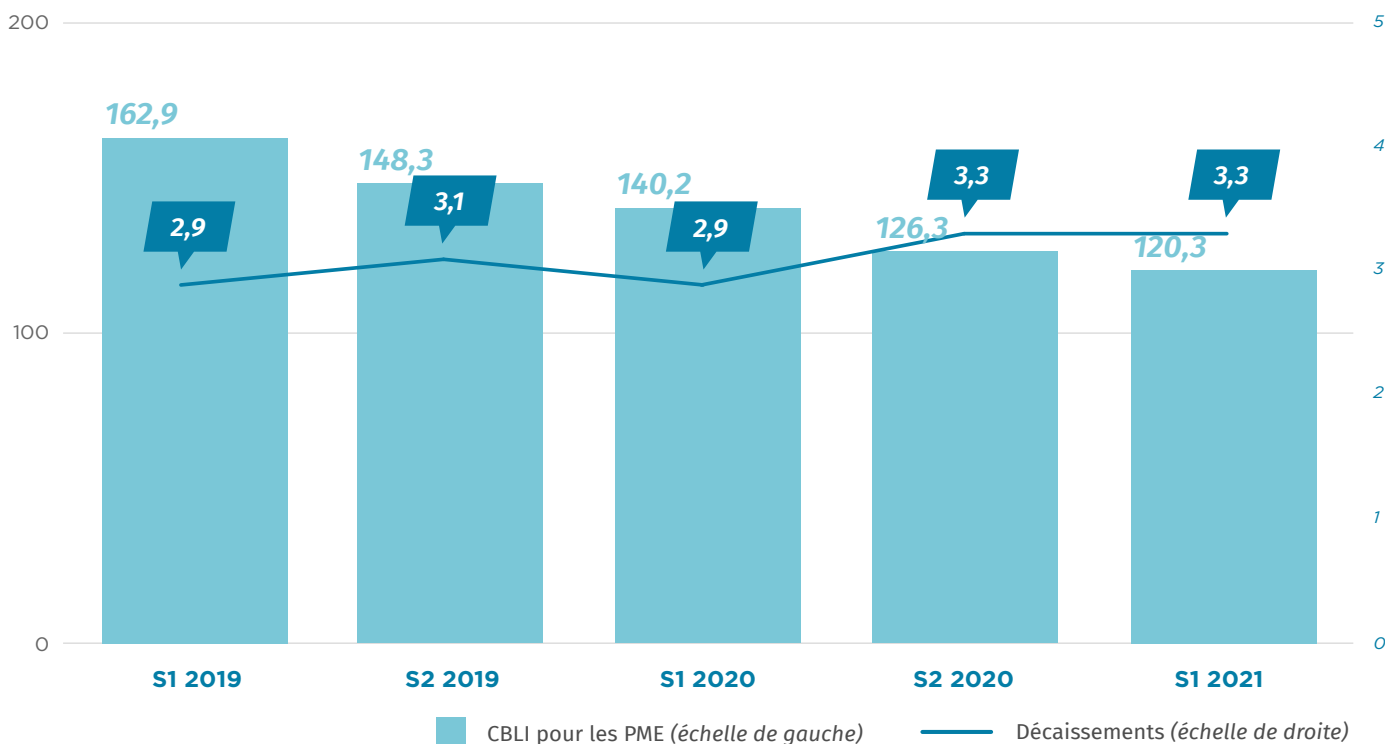
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2021; et Statistique Canada, *Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, 2021.

Figure 8f : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des services professionnels, scientifiques et techniques



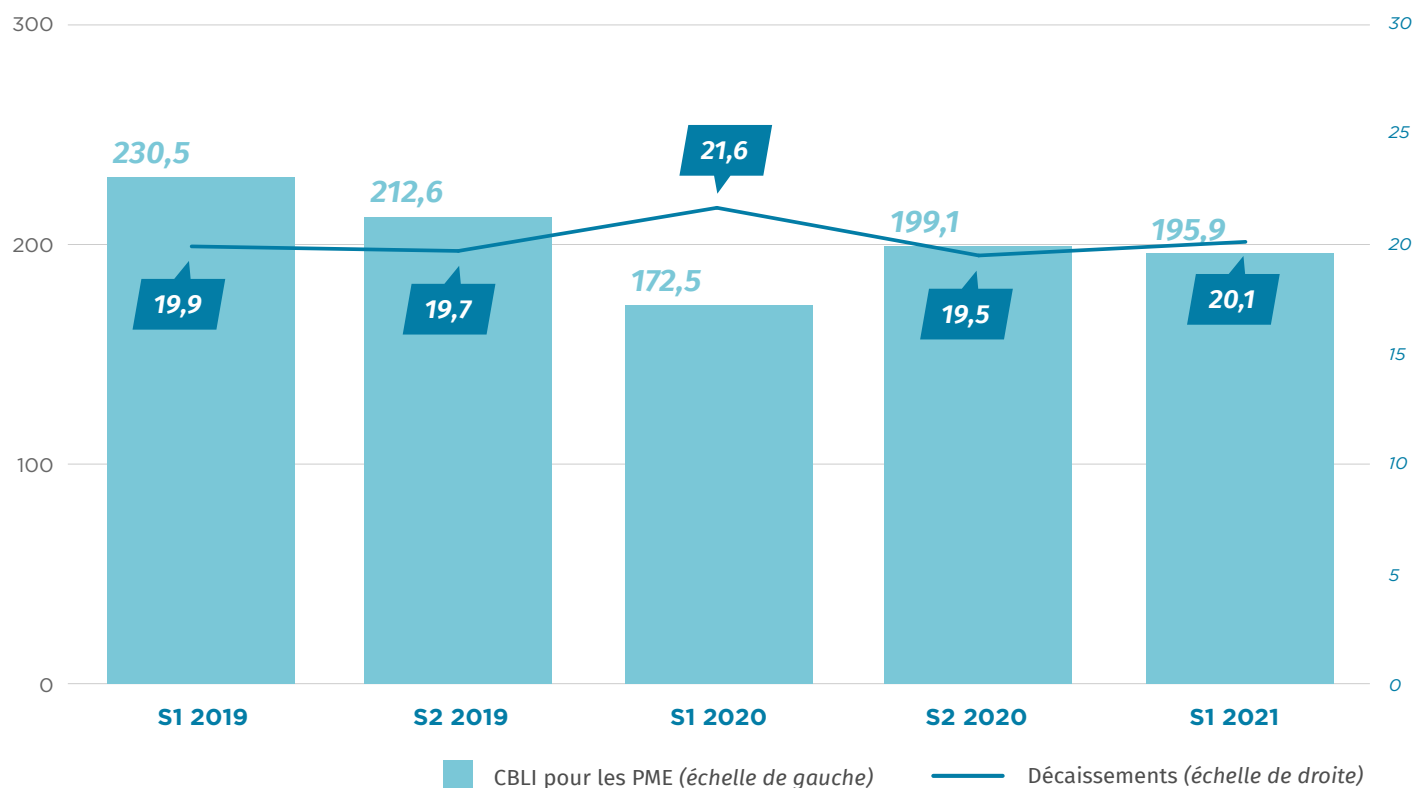
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2021; et Statistique Canada, *Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, 2021.

Figure 8g : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des services d'hébergement et de restauration



Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2021; et Statistique Canada, *Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, 2021.

Figure 8h : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), autres secteurs



Remarque : La valeur des prêts accordés aux entreprises du secteur des finances et des assurances et de l'immobilier et des services de location et de location à bail n'est pas comprise dans la catégorie «autres secteurs».

Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2021; et Statistique Canada, *Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, 2021.

À propos des sources principales

L'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* de Statistique Canada est le fruit d'un engagement pris par le gouvernement du Canada d'améliorer l'information disponible sur le financement des entreprises au pays. Les données sont recueillies auprès de 120 grands fournisseurs de services de financement, y compris des banques canadiennes, des coopératives de crédit et des caisses populaires, qui sont responsables de plus de 90 % des prêts aux entreprises au Canada.

L'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Plus particulièrement, l'enquête permet d'obtenir de l'information sur les perspectives des répondants concernant l'évolution du coût du crédit aux entreprises et des modalités d'octroi des prêts non liées au prix, ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, trimestrielle, est menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés.

L'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada fait la synthèse de l'information recueillie dans le cadre d'entrevues réalisées par le personnel des bureaux régionaux de la Banque auprès des responsables d'une centaine d'entreprises, choisies en fonction de la composition du produit intérieur brut du Canada. L'enquête permet à la Banque de connaître l'opinion de ces entreprises sur des sujets d'intérêt particulier (comme la demande et les pressions exercées sur la capacité de production) ainsi que sur l'évolution future de l'activité économique.

Le *Canadian Business Lending Index* (en anglais seulement) de PayNet se fonde sur la base de données privée de PayNet. Cette base de données sur les prêts et les baux d'entreprises est mise à jour hebdomadairement et contient à ce jour des renseignements 1 million de contrats d'une valeur dépassant les 92 milliards de dollars.